

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

## AVIS PUBLIC

### Adoption du Règlement 2026-11

Veillez prendre avis que lors de la séance régulière du 5 mai 2026, le Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton a adopté le Règlement numéro 2026-11 modifiant le règlement 2024-13 relatif à la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée, ainsi que des fossés des chemins de responsabilité municipale.

Le règlement 2026-11 peut être consulté sur le site de la municipalité ou à la Mairie, au 9 rang de la Montagne à Saint-Étienne-de-Bolton aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, 7 mai 2026



Cristina Chiurtu  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Cristina Chiurtu, greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

- Mairie au 9, rang de la Montagne
- Site internet [www.sedb.qc.ca](http://www.sedb.qc.ca)
- Bureau de poste, 12 rue principale

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, 7 mai 2026



Cristina Chiurtu  
Directrice générale et greffière-trésorière